DGC

BÉNÉFICES

2023 Contributions nettes de la TVD

23 248 555 $

L'année 2024 a été marquée par de graves chocs financiers et des choix difficiles pour le régime Bénéfices DGC.

La durée inattendue des grèves des scénaristes et des artistes américain·es, la hausse spectaculaire de l'inflation dans le secteur des soins de santé et la réduction de la production nationale et étrangère à la suite de ces grèves ont entraîné une perte considérable des revenus nécessaires au paiement des prestations. Pour la première fois en 20 ans d'existence, les administrateur·trices ont été contraint·es de réduire les prestations et de resserrer les critères d'admissibilité pour l'année 2025. Ne rien faire aurait rendu le régime insoutenable et insolvable. Par conséquent, certain·es membres ont été transféré·es à des niveaux inférieurs et d'autres ont perdu leurs prestations.

Prédire l'avenir est souvent un jeu de dupes. Les administrateur·trices ont néanmoins estimé qu'il était nécessaire d'adopter une perspective quinquennale pour élaborer le régime révisé en vigueur. Ils·elles ont travaillé d'arrache-pied avec les actuaires du régime ainsi qu'avec des expert·es du secteur afin de prévoir les niveaux de production et de l'inflation des soins de santé pour les cinq prochaines années. L'objectif était de garantir, dans la mesure du possible, un régime solide et en bonne posture financière jusqu'à cette date au moins. Certes, ce travail a été réalisé au cours du premier semestre de 2024, avant que la nouvelle administration de Washington ne laisse entrevoir une guerre économique entre les États-Unis et le reste du monde. Il est beaucoup trop tôt pour prédire l'impact de ce conflit sur les niveaux de production de l'industrie cinématographique et télévisuelle canadienne. Nous ne pouvons que rester vigilent·es pendant que ce drame se déroule.

Malgré une année difficile, les membres de la Guilde ont tout de même pu réclamer près de 23 millions de dollars en prestations de soins de santé et de soins dentaires et près d'un million de dollars en prestations d'invalidité à court terme. En outre, 1 222 membres ont bénéficié de notre Programme d'aide aux membres et à leur famille (PAMF) one.telushealth.com. Il s'agit d'un service confidentiel de conseil et d'orientation pour les questions liées à la famille, à la santé, à la vie, à l'argent, au travail et au traitement de la toxicomanie. Ce service est à la disposition de tous·tes les membres assuré·es.

Quinze membres ont eu recours à Teladoc Medical Experts (anciennement Best Doctors), un service qui vous permet, à vous ou à votre médecin, de communiquer avec des spécialistes médicaux de renommée mondiale pour confirmer un diagnostic et un plan de traitement si vous êtes atteint·es d'une maladie grave. Teladoc offre également d'autres services qui font partie des prestations de la Guilde. Il s'agit notamment de vous aider à vous y retrouver dans les systèmes de santé physique et mentale, d'un programme « Demandez à l'expert » dans le cadre duquel les membres peuvent recevoir des réponses personnalisées à leurs questions médicales et d'une aide pour trouver un·e spécialiste dans leur région géographique. Cette prestation est offerte aux membres de la Guilde assuré·es aux niveaux 1 à 3, ainsi qu'aux membres à vie, aux conjoint·es, aux enfants à charge, aux parents et aux beaux-parents. Pour en savoir plus, vous ou votre médecin pouvez consulter le site Web de Teladoc Medical Experts à l'adresse www.teladoc.ca/canadalife/fr/ ou composer le 1-877-419-2378. Le numéro de la police est 159947. Consult+, la clinique de soins de santé virtuelle, est également accessible à tous·tes les membres bénéficiant d'une couverture de niveau 1 à 3 ou de membre à vie.

L'augmentation du coût des médicaments sur ordonnance est l'un des principaux facteurs de l'inflation du régime susmentionné. Depuis 2024, la couverture des médicaments sur ordonnance représente la proportion la plus élevée des demandes de remboursement (38 %) au titre du régime Bénéfices DGC. En outre, ces coûts continuent d'augmenter d'environ 25 % par an, avec un potentiel d'augmentation exponentielle, car la majorité des médicaments en cours de développement sont des médicaments biologiques qui coûtent des dizaines de milliers de dollars par an. En outre,

DGC
BÉNÉFICES

la prochaine génération de médicaments, les thérapies géniques, pourrait éclipser le coût des médicaments biologiques et coûter jusqu'à plus de trois millions de dollars par an et par ordonnance.

À l'instar de tous les autres assureurs, Canada Vie a inscrit ces médicaments sur ce que l'on appelle une liste d'autorisation préalable. Autrement dit, le paiement n'est pas autorisé s'ils sont utilisés à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été prescrits (hors étiquette) ou s'il existe des solutions de rechange moins coûteuses. Plusieurs membres ont fait la mauvaise expérience de se rendre à la pharmacie pour faire remplir leur ordonnance et de s'entendre dire qu'ils·elles devraient payer de leur poche.

En 2024, en réaction à cette politique, le régime Bénéfices DGC a ajouté un service offert par une société appelée Cubic Health, cubic.ca/employee-benefit-plan-solutions/. Son programme FACET permet à Canada Vie de ne plus avoir à se prononcer sur ces médicaments et procède à sa propre évaluation. S'il conclut qu'il existe des solutions de rechange moins coûteuses et tout aussi efficaces, il va plus loin en collaborant avec l'adhérent·e et son médecin traitant pour trouver des alternatives tout aussi efficaces qui seront couvertes par notre plan d'assurance. Au cours de ses six premiers mois d'existence, ce service a permis au régime d'éviter des coûts d'environ 0,5 million de dollars 0,5 million de dollars, sans laisser de membres pour compte.

Enfin, en 2024, le régime Bénéfices de la Guilde a mis en place un site Web dédié à l'intention des membres assuré·es, qui décrit en détail toutes les prestations du régime et fournit des liens directs vers tous les sites web de nos services partenaires. N'hésitez pas à le consulter et à l'ajouter à vos favoris dgcbenefits.ca/fr/page-daccueil/.

Brian Baker
Président du régime Bénéfices DGC

	2020	2021	2022	2023	2024
Cotisations annuelles	87 085 600 $	150 737 514 $	154 013 674 $	112 517 529 $	177 484 461 $

	2024	2023	DIFFÉRENCE	CROISSANCE EN %
ACTIFS	1 300 786 024 $	1 061 187 672 $	239 598 352 $	23%
MEMBRES	34,758	33,662	1099	3,26%